



Conditions Générales de Vente (CGV)

Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») régissent les ventes de produits et prestations de services proposées par la société :

Medical Global Aesthetic (MGA)

SAS au capital de 7 000 €

Siège social : 26 rue de l'Étoile, 75017 Paris

RCS Paris : 829 985 068 – SIRET : 829 985 068 00016

TVA intracommunautaire : FR 39 829985068

Email : contact@m-g-a.fr – Tél. : 01 53 81 91 42 – Site : www.m-g-a.fr

(ci-après « le Vendeur »)

« Le Client » désigne toute personne physique ou morale procédant à une commande sur le site ou auprès de l'entreprise Medical Global Aesthetic (MGA), à des fins professionnelles ou personnelles, et acceptant les présentes conditions générales de vente.

Toute commande implique l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV.

1. Objet

Les présentes CGV définissent les droits et obligations applicables entre le Vendeur et ses Clients professionnels dans le cadre de la vente de produits physiques (appareils, consommables, accessoires) et de prestations de services (formations, accompagnements).

2. Produits et services

Les produits et services proposés sont décrits avec la plus grande exactitude possible. Le Client est seul responsable de la vérification de l'adéquation des produits ou services à ses besoins et usages.



3. Commandes

Toute commande est ferme et définitive après validation écrite du Vendeur, laquelle peut intervenir :

- par l'envoi d'un email du Vendeur,
- par l'envoi d'un email du Client,
- ou par le retour d'un devis ou bon de commande signé.

Annulation

Toute demande d'annulation doit être formulée par écrit à l'adresse email : contact@m-g-a.fr, avec pour objet : « Annulation de commande » et mention du numéro de devis, bon de commande, acompte et/ou facture associé.

- En cas d'annulation par le Client, une pénalité forfaitaire de 400 € HT (480 € TTC) sera facturée, correspondant aux frais engagés pour l'achat des accès théoriques en ligne liés à la commande.
- Si l'annulation concerne un appareil et intervient dans les 30 jours précédant la date de mise en main pratique, des frais complémentaires de 1 600 € HT (1 920 € TTC) pourront être facturés à titre de dédommagement pour les rendez-vous et réservations engagés.
- Pour les appareils vendus avec la mention « hors mise en main pratique », ces frais complémentaires ne s'appliquent pas.

Ces frais sont forfaitaires et non négociables.

4. Prix et modalités de paiement

Les prix sont indiqués en euros HT et soumis à la TVA en vigueur. Ils sont susceptibles d'évolution en fonction des conditions économiques, sans préavis.

les commandes déjà validées sont protégées contre toute modification de prix.

Les paiements acceptés : virement bancaire, carte bancaire (hors appareils), financement.

Pour l'achat d'appareils, un acompte est exigé à la commande. Le solde doit être réglé pour procéder à la livraison.



5. Livraison

Les livraisons sont effectuées par Chronopost ou transporteurs privés, en France métropolitaine, DOM-TOM et Belgique.

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. Un retard ne peut donner lieu ni à indemnité, ni à annulation de la commande. Toutefois, le Vendeur s'engage à informer le Client en cas de retard significatif.

Le transfert des risques intervient dès la remise des marchandises au transporteur.

6. Rétractation et retours

Les ventes étant réalisées exclusivement entre professionnels, le droit de rétractation prévu par le Code de la consommation n'est pas applicable.

Les retours ne sont acceptés qu'après accord préalable du Vendeur, dans leur emballage d'origine, non ouverts et en parfait état.

Tout produit ouvert, utilisé ou endommagé ne pourra être repris ni échangé pour des raisons d'hygiène et de sécurité.

7. Garanties

Les appareils bénéficient d'une garantie commerciale de 3 ans, couvrant les défauts de fabrication.

Sont exclus de la garantie :

- les consommables et accessoires ;
- les dommages résultant d'une mauvaise utilisation, d'un manque d'entretien ou d'une négligence ;
- les interventions réalisées par le Client ou un tiers non autorisé.
- les frais et risques liés au transport retour.

Les réparations ou remplacements effectués dans le cadre de la garantie n'ont pas pour effet de prolonger la durée initiale de celle-ci.

8. Responsabilité et précautions d'usage

Les produits et services fournis par le Vendeur sont destinés exclusivement à un usage professionnel.

Le Client s'engage à respecter les conditions d'utilisation, d'hygiène et de sécurité propres au secteur esthétique et médical.



Le Vendeur ne pourra être tenu responsable en cas d'utilisation non conforme, ni des conséquences liées à un manquement du Client à ses obligations professionnelles dans la limite des dispositions légales impératives..

9. Propriété intellectuelle

Les supports de formation, contenus en ligne et documentations restent la propriété exclusive du Vendeur.

Toute reproduction, diffusion ou exploitation, même partielle, est strictement interdite sans autorisation écrite préalable.

10. Réserve de propriété

Les produits restent la propriété du Vendeur jusqu'au paiement intégral du prix par le Client.

11. Force majeure

La responsabilité du Vendeur ne pourra être engagée en cas de force majeure ou de tout événement imprévisible échappant à son contrôle et rendant impossible l'exécution de ses obligations.

12. Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

Tout litige relatif à leur interprétation ou à leur exécution sera soumis aux tribunaux compétents du ressort du siège social du Vendeur, y compris pour les procédures d'urgence ou référé, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.